

# TARIFS ENFANCE JEUNESSE

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

(Restauration Scolaire, Accueils Périscolaires et Centre de Loisirs)



L'ensemble des tarifs appliqués aux activités périscolaires et extrascolaires de la ville est adapté aux ressources familiales.

La CAF de l'Ain soutient financièrement ces services.



La mise à jour annuelle du dossier administratif conditionne l'accès aux activités. Etape obligatoire à réaliser avant toute inscription.

## Informations et règles de fonctionnement :

### Absence

Les absences de 1 ou 2 jours ouvrés consécutifs resteront facturées. Au-delà de cette durée, un avoir sera généré sur production d'un certificat médical au nom de l'enfant.

Délai à respecter :

Transmission du certificat médical au nom de l'enfant sous 72 heures.

Restauration scolaire et Centre de Loisirs :

Les repas des 2 premiers jours d'absence resteront à la charge des familles.

### Allergie, traitement médical et contre-indication

L'accueil de l'enfant à la restauration scolaire ne sera possible qu'avec la signature, au préalable d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) établi en lien avec l'établissement scolaire et la médecine scolaire.

Informations pratiques :

Panier repas fourni par les parents  
Participation financière aux frais généraux

## Restauration scolaire

Les jours d'école, un service de restauration est proposé de 11h30 à 13h20.

La ville est attentive aux valeurs nutritives des repas servis dans ses restaurants.

Les repas respectent l'équilibre alimentaire et sont livrés chaque matin par le prestataire puis réchauffés sur place.

Quotient Familial	Prix unitaire
≤ 450	3,55 €
451 - 660	3,65 €
661 - 900	4,30 €
901 - 1100	5,55 €
> ou = à 1101	5,70 €

Panier repas fourni par les parents dont les enfants souffrent d'allergies :	Prix unitaire
Participation aux frais généraux	1,15 €

# TARIFS ENFANCE JEUNESSE

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

(Restauration Scolaire, Accueils Périscolaires et Centre de Loisirs)



## Accueils périscolaires :

**MATIN :** Entre 7h30 et 8h20

Les enfants peuvent démarrer leur journée en douceur dans les locaux de l'école  
Possibilité de déposer son enfant au plus tard à 8h10.

Service gratuit

Inscription obligatoire

**MIDI :** Entre 11h30 et 12h15

Un accueil est proposé chaque jour d'école aux enfants en attendant l'arrivée de leurs parents.

Quotient familial	Prix unitaire
< 450	0,35 €
451 - 660	0,55 €
661 - 900	0,60 €
901 - 1100	0,70 €
> ou égal 1101	0,75 €

**SOIR :** un accueil est proposé pour terminer la journée de façon ludique et éducative.

**Pour les enfants maternels : entre 16h30 et 18h15**

Après un temps de goûter, les animateurs et ATSEM proposent des activités socio-éducatives aux enfants.

Le départ est échelonné jusqu'à 18h15.

**Pour les enfants élémentaires : entre 16h30 et 18h15**

Un temps de goûter, fourni par les parents, est encadré par les équipes d'animation.

Les lundis et jeudis : étude surveillée et travail personnel encadrés par les animateurs.

Les mardis et vendredis : activités socio-éducatives encadrées par les équipes d'animation.

À 17h30 : ouverture du portail et départ des premiers enfants, puis départ échelonné jusqu'à 18h15.

Quotient Familial	De 16h30 à 17h30 Prix unitaire	De 16h30 à 18h15 Prix unitaire
< 450	0,50 €	0,85 €
451 - 660	0,70 €	1,25 €
661 - 900	0,80 €	1,40 €
901 - 1100	0,90 €	1,60 €
> ou égal 1101	1,00 €	1,75 €

# TARIFS ENFANCE JEUNESSE

## ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

(Restauration Scolaire, Accueils Périscolaires et Centre de Loisirs)



### Mercredis au centre de loisirs

A partir du 10 janvier 2024 de nouveaux lieux d'accueil :  
3/5 ans : La Forge (centre de loisirs)  
6/11 ans : La Plaine (centre social ouest)  
3/11 ans : Groupe scolaire Pasteur (CLAE)

Structure ouverte tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 7h30 à 18h15.  
Possibilités d'inscription à la journée ou à la ½ journée, avec ou sans repas.  
Nombre de places limité.

Quotient Familial	1/2 journée sans repas	Prix du repas	1/2 journée avec repas (sauf PAI)	Journée avec repas (sauf PAI)
≤ 450	1,00 €	3,50€ (1,15€ si PAI)	4,50 €	5,50€
451 - 660	2,00 €		5,50 €	7,50€
661 - 900	3,00 €		6,50 €	9,50€
901 - 1100	4,00 €		7,50 €	11,50€
> ou = 1101	5,00 €		8,50 €	13,50€

Suppléments tarifaires :	Prix unitaire
Temps de garde : 7h30 à 8h30 et 17h30 à 18h15	0,35 € par temps supplémentaire
Atelier sportif, culturel ou artistique Inscription à la période obligatoire	2,00 € par atelier et par mercredi

### Vacances au centre de loisirs

A partir du 10 janvier 2024 de nouveaux lieux d'accueil :  
3/5 ans : La Forge (centre de loisirs)  
6/11 ans : La Plaine (centre social ouest)  
3/11 ans : Groupe scolaire Pasteur (CLAE)

Structure ouverte pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h15.  
(hors fermeture annuelle)

Possibilités d'inscription à la journée avec ou sans repas en tenant compte du programme d'animation proposé.  
Nombre de places limité.

Quotient Familial	Journée sans repas	Prix du repas	Journée avec repas (sauf PAI)
≤ 450	2,00 €	3,50€ (1,15€ si PAI)	5,50€
451 - 660	4,00 €		7,50€
661 - 900	6,00 €		9,50€
901 - 1100	8,00 €		11,50€
> ou = 1101	10,00 €		13,50€

Supplément tarifaire :	Prix unitaire
Temps de garde : 7h30 à 8h30 et 17h30 à 18h15	0,35 € par temps supplémentaire

#### Informations et Renseignements : Service Education

Adresse : 126 Rue Anatole France - BP 817 - 01108 OYONNAX CEDEX  
Téléphone : 04 74 77 00 06  
Mail : [enfance.jeunesse@oyonnax.fr](mailto:enfance.jeunesse@oyonnax.fr)  
Espace citoyen : <https://www.espace-citoyens.net/oyonnax>  
Horaires d'ouverture des guichets : du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

#### Informations et Renseignements : Centre Social Ouest

Accueil à La Plaine : 1 place Maréchal Leclerc - OYONNAX  
Mail : [cso.laplaine@oyonnax.fr](mailto:cso.laplaine@oyonnax.fr)  
Téléphone : 04 74 77 67 64  
Accueil à l'Atelier : 30 bis rue Saint Exupéry - OYONNAX  
Mail : [cso.latelier@oyonnax.fr](mailto:cso.latelier@oyonnax.fr)  
Téléphone : 04 74 81 39 17



# Calendrier des inscriptions périscolaires et extrascolaires Année Scolaire 2023-2024

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
V 1	D 1	M 1 FERIE	V 1	L 1 FERIE	J 1	V 1	L 1 FERIE	M 1 FERIE	S 1	L 1	J 1
S 2	L 2	J 2	S 2	M 2	V 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2
D 3	M 3	V 3	D 3	M 3	S 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3	S 3
L 4 RENTREE	M 4	S 4	L 4	J 4	D 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4	D 4
M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	V 5	D 5	M 5	V 5	L 5
M 6	V 6	L 6	M 6	S 6	M 6	M 6	S 6	L 6	J 6	S 6	M 6
J 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	D 7	M 7
V 8	D 8	M 8	V 8	L 8	J 8	V 8	L 8	M 8 FERIE	S 8	L 8	J 8
S 9	L 9	J 9	S 9	M 9	V 9	S 9	M 9	J 9 FERIE	D 9	M 9	V 9
D 10	M 10	V 10	D 10	M 10	S 10	D 10	M 10	V 10 FERMETURE	L 10	M 10	S 10
L 11	M 11	S 11 FERIE	L 11	J 11	D 11	L 11	J 11	S 11	M 11	J 11	D 11
M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12	L 12
M 13	V 13	L 13	M 13	S 13	M 13	M 13	S 13	L 13	J 13	S 13	M 13
J 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14	J 14	D 14	M 14	V 14	D 14 FERIE	M 14
V 15	D 15	M 15	V 15	L 15	J 15	V 15	L 15	M 15	S 15	L 15	J 15 FERIE
S 16	L 16	J 16	S 16	M 16	V 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16 FERMETURE
D 17	M 17	V 17	D 17	M 17	S 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17	S 17
L 18	M 18	S 18	L 18	J 18	D 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18	D 18
M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	V 19	D 19	M 19	V 19	L 19
M 20	V 20	L 20	M 20	S 20	M 20	M 20	S 20	L 20 FERIE	J 20	S 20	M 20
J 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	D 21	M 21
V 22	D 22	M 22	V 22	L 22	J 22	V 22	L 22	M 22	S 22	L 22	J 22
S 23	L 23	J 23	S 23	M 23	V 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23
D 24	M 24	V 24	D 24	M 24	S 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24	S 24
L 25	M 25	S 25	L 25 FERIE	J 25	D 25	L 25	J 25	S 25	M 25	J 25	D 25
M 26	J 26	D 26	M 26 FERMETURE	V 26	L 26	M 26	V 26	D 26	M 26	V 26	L 26
M 27	V 27	L 27	M 27 FERMETURE	S 27	M 27	M 27	S 27	L 27	J 27	S 27	M 27
J 28	S 28	M 28	J 28 FERMETURE	D 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	D 28	M 28
V 29	D 29	M 29	V 29 FERMETURE	L 29	J 29	V 29	L 29	M 29	S 29	L 29	J 29
S 30	L 30	J 30	S 30	M 30	V 29	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30
	M 31	D 31	D 31	M 31	D 31	D 31	M 30	V 31	D 30	M 31	S 31

■ Inscriptions pour les activités périscolaires (restauration scolaire, accueils périscolaires et mercredis de loisirs)  
■ Inscriptions pour les vacances aux Centres de Loisirs (pour les personnes domiciliées à Oyonnax)  
■ Inscriptions pour les vacances aux Centres de Loisirs (pour les personnes extérieures)

■ Vacances scolaires  
■ Jours fériés et week-end  
■ Inscriptions pour la rentrée 2024/2025